

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2017-10-39x-01348 Référence de la demande : n°2017-01348-041-001

Dénomination du projet : 59 – Ports_de Lille : entrepôt de stockage à Santes

Demande d'autorisation environnementale - Date de mise à disposition : 23/10/2017

Lieu des opérations : 59211 - Santes

Bénéficiaire : PORTS DE LILLE

MOTIVATION ou CONDITIONS

Avis sur les inventaires

Méthode : Selon le document Annexes 1-9 (p127), les dates d'inventaires sont vraiment peu nombreuses : 1 seul jour pour amphibiens (à 5°C), reptiles, oiseaux, ou mammifères ; 2 jours pour flore/habitat ou pour l'entomofaune ; 3 jours pour l'avifaune (p140 : il s'agit de 2 demi-journées pour flore/habitat). L'ensemble des prospections est groupé sur 4 jours seulement, dont 3 de ces 4 jours par temps nuageux et vent faible (la seule nuit pour les chiroptères réalisée par temps « nuageux, vent moyen, pluie faible et continue »). Donc une très faible qualité d'inventaire. L'analyse bibliographique (p152) indique la présence communale du Butome en ombelle, une autre espèce en protection régionale, qui n'a pas été retrouvée ici. Le projet est accolé à une ZNIEFF type 2 et à une ZNIEFF type 1 (p143). Le SRCE (p149) indique que le projet se situe entre deux « espaces fluviaux à renaturer » et jouxte un « réservoir de biodiversité ». Le projet jouxte une « zone à dominante humide » selon le SDAGE (p151).

Espèces et habitat concernés par la dérogation : Deux espèces floristiques déterminantes ZNIEFF ont été recensées sur la zone du projet : Ophrys abeille (n=32) (protégée régionalement) et Orchis pyramidal (1 ind.) ; mais un seul pied d'ophrys abeille sera impacté (p 162). 14 des 24 espèces d'oiseaux recensés sont en protection nationale. Pas d'amphibiens ni de reptiles recensés ! 1 espèce d'insecte déterminante ZNIEFF : Azuré des nerpruns (p170). 2 mammifères en protection nationale : hérisson d'Europe et Pipistrelle commune. Les habitats recensés sont surtout des fauches prairiales ainsi que berges et habitats rudéraux avec espèces exotiques envahissantes.

Avis sur la séquence ERC

Évitement et réduction (p 183) Pas d'évitement. Mesures classiques de réduction : décalage de la période de travaux (sept.-fév.), gestion des EEE, adaptation de l'éclairage, sécurisation des bassins de décantation.

Compensation et accompagnement (p 184-185) : Mesures de compensation réalisées sur le site par une gestion différenciée des espaces verts. Accompagnement par transfert d'un seul pied d'ophrys abeille. Le protocole de transfert est bien décrit et pertinent. Le site de transfert proposé (voir réponse de Rainette à la Dreal) ne convient pas. Ce transfert doit s'effectuer à proximité d'une population existante sur le site et parmi celles une des plus peuplées du site (afin de garantir de la présence des champignons mychoriziens liés à cette espèce et d'une pollinisation future). Le suivi devra considérer les autres individus du site comme témoin permettant de prendre en compte les variations interannuelles de cette espèce. La gestion différenciée en faveur de l'ophrys abeille est pertinente.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Conclusion

Les inventaires sont de faible qualité, vu le trop petit nombre de jour d'inventaire. Mais le site a de faibles potentialités écologiques.

C'est pourquoi un avis favorable est accordé à ce projet aux conditions suivantes :

- changement de site de transfert de l'ophrys abeille (selon la recommandation du CBN Bailleul) ;
- suivi avec prise en compte de témoins (voir CBN Bailleul) ;
- recherche du butome en ombelle lors des suivis ;
- évitement de plantation d'eucalyptus et d'*Osmanthus bukwoodii* qui ne semble pas pertinent (selon DREAL).

La collaboration et l'intervention du CBN de Bailleul sont à privilégier sur ces différents points.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel Métais

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 28 décembre 2017

Signature :

